

SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIERE LA VAIGE



RAPPORT D'ACTIVITES

2015

Syndicat du Bassin de la Vaige

*1 rue Jean de Bueil
53270 SAINTE SUZANNE*

Tél : 02 43 68 11 49

Email : sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr

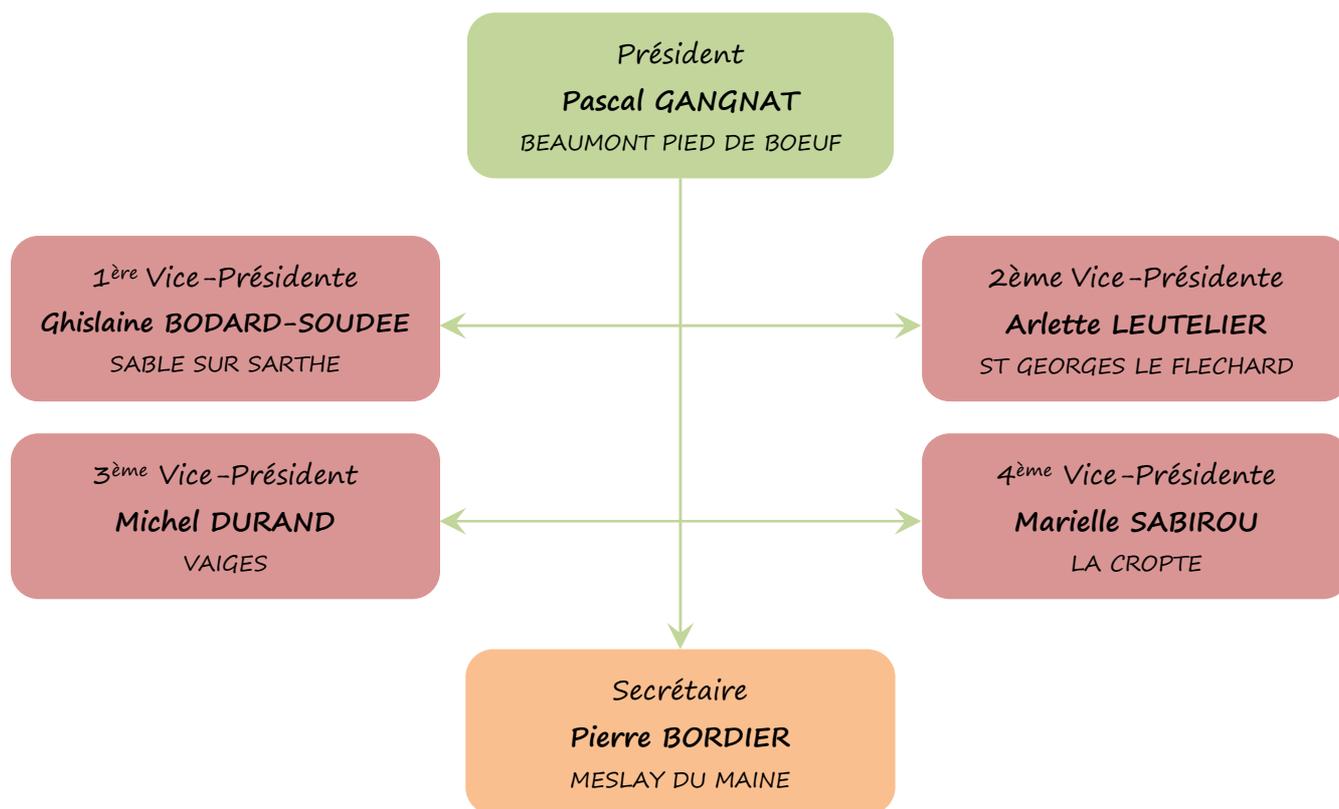
Site internet : www.vaige.portail-bassins-versants.fr



> Le Bassin de la Vaige en quelques chiffres

- 16 communes
- 62 km de cours d'eau principal
- 8 affluents principaux
- 102 km d'affluents
- 31 ouvrages
- 253 km² de bassin versant

> Le bureau



> Le Comité syndical

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
ARQUENAY	Christophe TINNIERE	Jean-Pierre OLIVIER
AUVERS LE HAMON	Gérard DAVID	Fernand LEROY
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Pascal GANGNAT	Thomas RACINE
BOUESSAY	Daniel MONSIMERT	Alain BRICAUD
CHEMERE LE ROI	Georges MASSA	Paul-Henri de VITTON
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Odile ROPARS	Angèle FERET
LA CROPTÉ	Marielle SABIROU	Coralie LOUIT
LE BIGNON DU MAINE	Jean-Louis BELLAY	Gilbert DELLIERE
LE BURET	Jean-Marc HULOT	Hervé GUEROT
MESLAY DU MAINE	Pierre BORDIER	Maurice GASCOIN
PREAUX	Thierry QUITTER	Myriam LANDEAU
SABLE SUR SARTHE	Ghislaine BODARD	Alain LAVOUE
	Yves RENOULT	
ST DENIS DU MAINE	Didier LAMBERT	Bernard BOIZARD
ST GEORGES LE FLECHARD	Arlette LEUTELIER	Jacqueline DAVID
ST LOUP DU DORAT	Jean-Claude BREHIN	Gilbert HENRI
VAIGES	Michel DURAND	Yves LETERME

LES DELIBERATIONS APPROUVEES EN 2015

> Comité syndical du 11 Février 2015 :

- Débat d'orientation budgétaire 2015
- Délégation d'attribution du Comité syndical au Président
- Indemnité du Président
- Prolongation de la durée du Contrat Restauration Entretien
- Subvention à la FDGDON pour 2015

> Comité syndical du 9 Avril 2015 :

- Affectation du résultat sur 2014
- Vote du Compte administratif 2014
- Vote du Compte de gestion 2014
- Vote du Budget primitif 2015
- Participation des communes pour 2015

> Comité syndical du 8 Octobre 2015 :

- Adoption du programme d'actions du futur CTMA de la Vaige 2016-2020
- Affectation du résultat 2014 sur 2015
- Amortissement de la subvention d'équipement
- Amortissement du suivi des indicateurs 2013
- Avenant n°5 : Etude complémentaire sur les ouvrages
- Décision modificative n°1-2015
- Rapport d'activités 2014

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

↳ **Xavier SEIGNEURET** : Technicien de rivière, embauché en 2008 par le Syndicat de l'Erve et mis à disposition au Syndicat du Bassin de la Vaige.

↳ **Yohann LUCAS** : Responsable technique, embauché par le Syndicat du Bassin de l'Erve en 2010 et mis à disposition du Syndicat du Bassin de la Vaige.

↳ **Aurélie MASSOT** : Secrétaire, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mise à disposition du Syndicat du Bassin de la Vaige depuis 2006.

LES FINANCES

> Le budget primitif 2015

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
<u>Dépenses</u>	219 879,00 €	262 562,02 €
<u>Recettes</u>	615 112,68 €	262 562,02 €

> Le compte administratif 2015

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		380 094,68	78 712,02		78 712,02	380 094,68
Opérations de l'exercice	115 893,56	176 133,12	154 026,94	89 333,40	269 820,50	265 466,52
TOTAUX	115 893,56	556 227,80	232 738,96	89 333,40	348 532,52	645 561,20
Résultats de clôture		440 434,24	143 405,56			297 028,68
Restes à réaliser			18 000,00	95 000,00	18 000,00	95 000,00
TOTAUX CUMULES		440 434,24	161 405,56	95 000,00	18 000,00	392 028,68
RESULTATS DEFINITIFS		440 434,24	66 405,56			374 028,68

> Le tableau d'amortissement de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2015	3 342,45	3 439,85	97,40	3 342,45
		3 439,85	97,40	3 342,45

> Les participations des communes adhérentes pour 2015

Commune	Contribution nécessaire à l'équilibre du budget 2015		si recouvrement par voie d'imposition directe	
	Inscrite au BP	Recouvrée par voie d'imposition directe	reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2014	Montant définitif mis en recouvrement
ARQUENAY		12 491 €		12 491 €
LA BAZOUGE DE CHEMERE		10 617 €		10 617 €
LE BIGNON DU MAINE		1 748 €		1 748 €
CHEMERE LE ROI		2 498 €		2 498 €
LA CROPTÉ		4 247 €		4 247 €
ST DENIS DU MAINE		3 372 €		3 372 €
ST GEORGES LE FLECHARD	1 686 €			
MESLAY DU MAINE		15 739 €		15 739 €
BEAUMONT PIED DE BŒUF		3 997 €		3 997 €
BOUESSAY	2 498 €			
LE BURET		2 873 €		2 873 €
PREAUX		1 561 €		1 561 €
ST LOUP DU DORAT		1 561 €		1 561 €
VAIGES	18 487 €			
SABLE SUR SARTHE	36 833 €			
AUVERS LE HAMON	2 810 €			
TOTAL	62 314 €	60 704 €		60 704 €
		123 018 €		60 704 €

> Travaux dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

Etude suppression plan d'eau de SABLE	
↳ HYDRO CONCEPT	Solde = 3 762,00 €
Aménagement d'un espace naturel sur la Vaige à SABLE SUR SARTHE	
↳ EIFFAGE	4 234,46 €
↳ Thierry LEMEE TP	Acompte 3 = 66 950,14 €
↳ Thierry LEMEE TP	Acompte 4 = 11 340,00 €
Débroussaillage - CRE 2014	
↳ GENIE	Acompte 3 = 12 111,20 €
↳ GENIE	Acompte 4 = 4 240,20 €
↳ GENIE	Acompte 5 = 19 160,50 €
↳ GENIE	Acompte 6 = 18 847,10 €
↳ GENIE	Acompte 7 = 3 444,80 €
↳ GENIE	Solde = 4 884,20 €
Enlèvement d'embâcles à LA CROPTÉ	
↳ GENIE	160,00 €
Suivi des indicateurs - CRE 2014	
↳ HYDRO CONCEPT	Solde = 2 436,00 €
Enlèvement d'embâcles à BEAUMONT et à SABLE	
↳ Thierry LEMEE TP	2 544,00 €
Etude bilan CRE de la VAIGE	
↳ HYDRO CONCEPT	Acompte 1 = 16 080,00 €
↳ HYDRO CONCEPT	Acompte 2 = 4 260,00 €
↳ HYDRO CONCEPT	Acompte 3 = 4 680,00 €
Suivi des indicateurs - CRE 2015	
↳ HYDRO CONCEPT	Acompte 1 = 3 960,00 €
Enlèvement d'embâcles à SABLE	
↳ GENIE	1 328,60€
Travaux de rognage du radier au plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ Thierry LEMEE TP	Acompte 1 = 9 408,00 €
Etude des ouvrages de la VAIGE	
↳ HYDRO CONCEPT	Acompte 6 = 8 052,00 €

> Travaux hors Contrat Restauration Entretien

Remise en état d'un chemin à BOUESSAY	
↳ Thierry LEMEE TP	468,00 €
Fourniture et installation d'une passerelle à BOUESSAY	
↳ SNTP SALMON	7 200,00 €
Travaux : Carottage sous le pont de la RD130 à LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ Thierry LEMEE TP	750,00 €
Pêche de sauvegarde dans le plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ GANDON Pisciculture	1 607,08 €
Remise en état du ruisseau à VAIGES + Tête de pont à MESLAY	
↳ LAUZIER TP	4 708,26 €
Fourniture et installation de 2 passerelles à ST DENIS DU MAINE	
↳ Thierry LEMEE TP	6 600,00 €

LE BILAN DES ACTIONS



Installation d'une passerelle à BOUESSAY



*Installation d'une passerelle
à ST DENIS DU MAINE*



*Photomontage de l'aménagement du plan d'eau de
LA BAZOUGE DE CHEMERE*

🐟 Suivi des indicateurs biologiques

Dans le cadre du Contrat Restauration Entretien, 2 points de suivi ont été étudiés en 2015:

- Site du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE (Etat initial avant travaux)
- Site de l'ancien plan d'eau de SABLE SUR SARTHE (Suivi après travaux)

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons

Résultats Site du plan d'eau à LA BAZOUGE DE CHEMERE

	2015	
IBD Diatomées	14,6	Bon
IBGN Faune	11	Moyen
IPR Poissons	33,186	Moyen

La Vaige est classée en bon état écologique, en amont du plan d'eau de La Bazouge-de- Cheméré. La Vaige en amont du plan d'eau de la Bazouge-de-Chéméré présente une qualité hydrobiologique moyenne avec un indice de 11/20. Les indices de diversité sont mauvais, ils témoignent d'un fort déséquilibre de la structure du peuplement. Tous ces indices témoignent d'une altération du milieu et de la qualité de l'eau de la Vaige.

Le peuplement piscicole est caractérisé par une mauvaise qualité de l'IPR avec une note de 33,186.

L'inventaire piscicole témoigne:

- De l'absence de la truite, et de toutes ses espèces d'accompagnement;
- De la surreprésentation des espèces de la zone intermédiaire et d'eaux calmes, comme le gardon, la brème ou le poisson-chat;
- De la présence de 3 espèces invasives pouvant créer des déséquilibres biologiques: la perche soleil, le poisson chat et l'écrevisse américaine.
- De la faible présence de l'anguille avec 2 individus.

Le démantèlement du clapet et la remise en fond de vallée du cours d'eau devraient favoriser le retour et le développement d'espèces d'eaux courantes, comme le chabot, le vairon, la loche franche, le chevaîne ou le goujon.

Résultats Site de l'ancien plan d'eau de SABLE SUR SARTHE

	2012	2013	2014	
IBD Diatomées	13	14,9	12,6	Moyen
IBGN Faune	11	14	14	Bon
IPR Poissons	16,85	15,017	24,022	Moyen

La Vaige à Sablé sur Sarthe est positionnée en état écologique moyen par l'IBD.

L'indice baisse de plus de 2 points et d'une classe de qualité, vis-à-vis du prélèvement réalisé en 2013. Les débits plus faibles de cette année, n'ont pas permis de diluer d'éventuels polluants. L'absence de diversité d'écoulement sur ce secteur, accentue cette perturbation.

La Vaige à la Sablé-sur-Sarthe présente un bon, mais fragile état écologique, avec un indice de 14/20, comme en 2013.

Les indices de diversité sont mauvais, et témoignent d'un fort déséquilibre de la structure du peuplement

En 2015, le peuplement piscicole de la Vaige à SABLE SUR SARTHE est caractérisé par une valeur moyenne de l'IPR avec une note de 24,022. L'indice se dégrade et perd une classe de qualité, vis-à-vis de la pêche réalisée en 2013.

Depuis la réalisation de la frayère et de l'annexe hydraulique, les espèces phytophiles, comme le brochet ou la brème bordelière, trouvent des conditions plus favorables à leur développement et leur reproduction. Par contre la tanche, espèce également phytophile, semble ne pas avoir bénéficiée de ces aménagements pour le moment.

Malgré la mise en place des épis, le colmatage des substrats par les limons et l'argile reste très fort. Depuis la réalisation des aménagements, on observe une progression de la densité de poissons observés: 87,2 individus pour 100 m² en 2012, 215 en 2013 et 270 en 2015.

Conclusions :

Le suivi des indicateurs biologiques sur le bassin de la Vaige montre une situation dégradée.

La Vaige à la Bazouge-de-Chemeré montre une forte altération du compartiment piscicole. L'évolution favorable entrevue, sur le site de Sablé-sur-Sarthe en 2013, ne s'est pas maintenue en 2015. La fragilité du compartiment piscicole observée en 2013, s'est confirmée. Malgré les travaux, la Vaige sur ce secteur présente une dégradation importante du lit, en raison du fort colmatage de celui-ci par les limons. Cette altération est accentuée par une qualité de l'eau non optimale, comme le montre l'IBD.

REVUE DE PRESSE

> Inauguration de l'espace naturel sur la Vaige à SABLE SUR SARTHE

C'est un nouveau lieu de promenade pour les Sablois, qui a été inauguré hier. Le syndicat de bassin de rivière de la Vaige a présenté le résultat de plusieurs mois de travaux du cours d'eau et de ses berges, en contrebas du parc du château de Sablé.

C'est près d'un kilomètre et demi de cours d'eau qui a été réaménagé, en partant du parking derrière le gymnase du lycée Colbert-de-Torcy, jusqu'à la jonction entre la Vaige et la Sarthe, non loin du Creps, le centre de formation sportive. « Dans un premier temps, on a supprimé les clapets en aval, a détaillé Xavier Seigneuret, technicien rivière au syndicat. On a ensuite procédé au nettoyage, puis on a pu recréer un îlot de vase, qui est un refuge pour les oiseaux. Ici, on est sur une zone refuge de la Ligue de protection des oiseaux. »



Le nouvel espace naturel a été inauguré hier, en présence notamment d'Alain Lavoué, adjoint (deuxième à gauche), et Pascal Gangnat, président du syndicat de bassin de la rivière la Vaige (deuxième à droite).

Une nouvelle promenade le long de la Vaige

En contrebas du parc du château, la Vaige et ses abords ont été réaménagés pour laisser place à la faune et la flore. La promenade a été inaugurée hier.

25 espèces de poissons

Le long de la rivière, trois pontons de pêche en bois ont été installés par une entreprise mayennaise. Leur particularité ? Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des rangées de pieux disposés en épi ont été placés à des endroits stratégiques, afin d'apporter du courant. Tout a été pensé pour favoriser la circulation des animaux aquatiques, dans cette rivière poissonneuse. Des cages ont été créées pour favoriser le repos et l'alimentation des poissons. Une zone de ponte, délimitée par des barrages en pierre, a même été aménagée.

Il faut dire que le syndicat a recensé pas moins de 25 espèces dans la rivière : on y trouve des brochets, des goujons, des chabots... Ce sont les pêcheurs, usagers du lieu, qui ont alerté sur l'état du site en 2011 : enva-

issement, difficile circulation des poissons et des sédiments...

246 000 € de travaux

Le syndicat a alors décidé d'engager des travaux à hauteur de 246 000 €, dont la moitié a été prise en charge par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20 % par le syndicat, 20 % par la Région et 10 % par le conseil départemental.

Les premiers coups de pelle ont été donnés en décembre 2013. De juin à octobre 2014, les travaux ont concerné le lit de la rivière, la zone de ponte, le cheminement piéton... Le

mois dernier, le syndicat a fait planter des végétaux au niveau de la zone de ponte, des épis...

« Si on veut garder son aspect agréable à regarder, cela nécessite un aménagement tous les ans sur le site », a prévenu Pascal Gangnat, le président du syndicat, hier. Pour Alain Lavoué, adjoint à Sablé,

cette « réalisation a permis de redonner vie au cours d'eau. »

Mathilde COUSIN.

Regarder la galerie photo sur ouest-france.fr/sablesursarthe

400

les travaux.

C'est le nombre de tonnes de détritiques en tout genre (caisses enregistreuses, deux-roues, bidons...) qui ont été retirés sur cette section de la Vaige, pendant

TRAVAUX. La Vaige revit après son aménagement

Sablé-sur-Sarthe. Les pêcheurs dénonçaient depuis des années l'envasement de la Vaige en contrebas du parc du château à Sablé.

Après cinq à six mois de chantier, le syndicat de bassin de la rivière de la Vaige a inauguré cet espace naturel, mardi 12 mai. « Les travaux ont été faits suite à l'envasement du plan d'eau et à la formation d'embâcles. Différentes choses ont été effectuées pour redonner vie à la Vaige, à commencer par un désenvasement de l'eau où ont été retrouvées environ 400 tonnes de détritiques », explique Xavier Seigneuret, technicien rivière en charge du chantier.

Aujourd'hui, différents pontons ont été installés et les personnes à mobilité réduite peuvent y accéder. En ce qui concerne le bien-être de la faune et la flore, les syndicats et entreprises ont créé un îlot dans le plan d'eau pour les oiseaux, mis des plantes aquatiques, créé une marre aux canards, donné un refuge aux poissons et mis en place un système pour que l'eau circule mieux.

Plus loin, on retrouve un muret créé pour maintenir de l'eau dans le bras mort de la Vaige. « Le but est d'améliorer la vie de la faune et de la flore mais on veut surtout



Les travaux de la Vaige, en contrebas du parc du château, ont été inaugurés, mardi 12 mai.

que les pêcheurs locaux s'approprient vite le site. »

Des pontons et des panneaux

Leurs ambitions ne s'arrêtent pas là. À côté de chaque ponton, des panneaux explicatifs ont été mis en place pour permettre à tous de comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans les eaux de la Vaige. Xavier Seigneuret ajoute. « Nous invitons toutes les écoles à venir, et nous ferons des interventions pour expliquer les avancées des travaux. Il est important de témoigner de

l'importance de l'eau aux nouvelles générations. »

Les 240 000 euros de travaux ont été financés par l'Agence de l'eau (50 %), le Syndicat de la Vaige (20 %), la Région (20 %) et le Département (10 %).

Alain Lavoué, 1^{er} adjoint au maire, pense à l'avenir. « La Vaige sera en perpétuelle amélioration. Chaque année, nous ferons le nécessaire pour que la faune et la flore soient en harmonie. »

Sabrina DESNOS

Que de chemin parcouru en quatre ans ! En 2011, les pêcheurs exprimaient leur mécontentement face à l'état de la Vaige. Envasée et prise pour dépotoir, cette rivière vient d'être réaménagée sur un km.



Sablé, hier matin. L'espace de la Vaige, au pied du château, a retrouvé un aspect naturel après un chantier de plusieurs mois.

Florence LOYEZ
agence.sablé@maine-libre.com

Les pêcheurs qui faisaient un état des lieux alarmants avaient été entendus. Parce que cette situation ne convenait plus ni à la Ville de Sablé ni au Syndicat de la Vaige que préside Pascal Gangnat, une concertation avait été lancée. Quatre ans plus tard, le résultat a été unanimement salué lors d'une inauguration champêtre et bucolique à souhait hier matin.

Un parcours pédagogique sur la faune et la flore

En contrebas du parc du château serpente la Vaige. C'est ce tronçon, du parking du gymnase Colbert-de-Torcy jusqu'à la jonction avec la Sarthe, près du Creps, qui a été

entièrement réaménagé. Le coût de l'opération s'est élevé à 246 000 € (1). Les travaux ont duré plusieurs mois, ils avaient commencé en décembre 2013. « Désormais, la Vaige qui avait perdu sa forme naturelle à Sablé a retrouvé ses véritables fonctions », s'est réjoui l'adjoint au maire Alain Lavoué.

400 tonnes de débris enlevés
Avant de réaménager les abords de la rivière, il a fallu commencer par la nettoyer. « 400 tonnes de débris ont été enlevées sur un tronçon de 1,5 km seulement, on a retrouvé toutes sortes de choses, de la machine à laver au vélomoteur en passant par la cuisse enregistreuse », énumère Pascal Gangnat. Les travaux se sont ensuite déroulés en plusieurs phases : l'ilot a été aménagé, permettant de recréer des habitats pour la faune. « Une roselière

y est implantée répondant ainsi à l'attente de la LPO (Ligue de protection des oiseaux) et les deux clapets ont été supprimés, le cheminement piéton a été fait et on a installé une frayère de 70 m de long », détaille Xavier Seigneret, technicien. « Nous avons recensé 25 espèces de poissons, ce secteur va servir de zone de suivi, on pourra mesurer l'évolution et voir si l'aménagement va dans le bon sens, mais j'en suis déjà convaincu ».

Une première en Sarthe

« Avant, ici, on ne passait pas, on était dans les broussailles », fait remarquer Xavier Seigneret, lors de la balade inaugurale au bord de l'eau. Grâce à ces aménagements, le cheminement le long de la Vaige devient un lieu de promenade idéal. Le cadre est bucolique, et le point de vue, désormais dégagé, a pour ligne d'horizon

le château de Sablé. « Ici, il y aura un panneau avec toutes les indications, ce sera une table de lecture du paysage, et d'autres panneaux sont prévus sur la vie piscicole, sur la frayère », poursuit M. Seigneret. Des panneaux pédagogiques à destination du public et notamment des scolaires.

Philippe Riguidel, directeur de la délégation Anjou-Maine de l'agence de l'eau, a vu dans cette réalisation une opération vitrine : « C'est une première en Sarthe, l'impact de ces travaux est très important, j'espère que cette opération fera école sur la Vaige et sur d'autres rivières ».

(1) Les travaux ont été financés à 50 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, 20 % par la Région et 10 % par le conseil départemental, les 20 % restants ont été pris en charge par le Syndicat du bassin de la Vaige.

> Aménagement du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE : 1^{ère} phase de travaux

Le plan d'eau asséché... son avenir soumis à enquête publique

Une loi impose d'assurer la libre circulation des poissons, d'ici 2017. Un nouvel aménagement du plan d'eau communal est donc nécessaire. La première phase des travaux a débuté lundi.

Le projet

Depuis lundi, Xavier Seigneret, technicien de rivière au syndicat du bassin de la Vaige, Yohann Lucas, responsable technique et Reynald Meignan campent le plan d'eau communal pour effectuer sa vidange. « On a recensé environ 1 t de poissons, principalement des gardons et des carpes. On les tous remis dans la Vaige », détaille Xavier Seigneret. De nombreux poissons-chats ont également été pêchés. « Ce sont des nuisibles. On les a tués. »

Cette première phase de travaux se poursuit actuellement, avec le rognage du radier du pont. « On ouvre un passage pour que l'eau puisse s'évacuer entièrement dans la Vaige. » Pratiquement vide, le plan d'eau laisse apparaître un envasement important d'1 m. Cette opération va permettre à la vase de s'assécher, de se minéraliser et elle sera ainsi plus facile à curer au printemps. « On a aussi constaté que le clapet du barrage est hors d'usage. »

Réduire la taille du plan d'eau

La deuxième phase des travaux sera soumise à une enquête publique, qui devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2016. Deux réunions publiques ont d'ailleurs été déjà organisées pour informer la population. « Le syndicat du bassin de la Vaige travaille depuis quelques années sur la remise en état des milieux aquatiques pour une continuité écologique. L'exigence européenne et française impose la libre circulation des poissons et des sédiments. Or, ici, il n'y en a pas, car le barrage faisait obstacle. Les pois-



En haut, un photomontage de ce que pourrait être le plan d'eau en fin d'année 2016. En bas, de gauche à droite : Pascal Gangnat, président du syndicat, Reynald Meignan, Yohann Lucas et Xavier Seigneret.

sons ne pouvaient pas remonter. »

Le syndicat a donc proposé trois solutions au conseil municipal. « La première consistait à la suppression du plan d'eau. La deuxième préconisait de laisser l'existant et de créer une passe à poissons. Les élus ont choisi la troisième solution, soit de créer un bras de contournement du plan d'eau, car ils veulent conserver ce lieu de vie. »

Pour ce faire, le syndicat du bassin de la Vaige, maître d'ouvrage, n'aura

pas d'autre possibilité que de réduire la taille du plan d'eau actuel. « Nous n'avons pas d'emprise foncière. Ainsi, sur la rive gauche sera créée une rivière. Sur la rive droite, on retrouvera le plan d'eau qui sera d'une surface de 9 500 m², soit 6 000 m² de moins qu'aujourd'hui. Et au milieu, on va créer une digue. L'objectif est de retrouver un lit naturel tout en conservant le plan d'eau. »

Si l'enquête publique autorise cette deuxième phase de travaux, la

commune disposera d'un nouveau plan d'eau à la fin de l'année 2016. « Il faut savoir que le plan d'eau de la commune a été créé dans les années 70, à partir de la rivière. »

Cette première phase de travaux est financée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région et le Département pour un montant de 9 000 €. L'enveloppe financière pour la deuxième étape serait d'environ 200 000 €.

Fait à SAINTE SUZANNE, Le 20/09/2016
Le Président,
Pascal GANGNAT